

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.134.B

**Stade d'athlétisme de
GrandAngoulême -
Acquisition de
matériels sportifs -
Lot n° 1 - Avenant n°
1**

LE VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Michel GERMANEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, André BONICHON

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.10.134.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
CULTURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**STADE D'ATHLETISME DE GRANDANGOULEME - ACQUISITION DE MATERIELS
SPORTIFS - LOT N° 1 - AVENANT N° 1**

Par délibération n°50.B du 22 mai 2014, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative à l'acquisition de matériels sportifs : 3 lots pour le stade d'athlétisme de GrandAngoulême.

La commission d'appel d'offres du 4 septembre 2014 a donné un avis favorable à l'attribution du lot n° 1 «Acquisition de matériel sportif pour le stade d'athlétisme de GrandAngoulême » à la société DIMASPORT sise 1 bis rue Louis Armand BP 91 – 77834 OZOIR LA FERRIERE CEDEX.

Or, ce marché à bons de commande ne comportait pas de matériels adaptés à la pratique des jeunes enfants et scolaires. C'est pourquoi, afin d'y remédier, il est nécessaire d'ajouter les prix de ces matériels au bordereau des prix unitaires.

Cette modification n'a aucune incidence sur le montant total du marché.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°1 «Acquisition de matériel sportif pour le stade d'athlétisme de GrandAngoulême» dont le titulaire est la société DIMASPORT sise 1 bis rue Louis Armand BP 91 – 77834 OZOIR LA FERRIERE CEDEX.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense sur l'article 2158 – 4120 opération 2010.02 – AP9

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

27 octobre 2015

Affiché le :

27 octobre 2015